

## LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'ENGAGEMENT

Du fait de ses modèles de gouvernance, l'économie sociale et solidaire (ESS) contribue largement à la "société de l'engagement". Cet engagement peut prendre diverses formes comme le bénévolat, le volontariat et le sociétariat.

- **Le sociétariat** repose sur le principe de la double qualité. Celui-ci implique que les bénéficiaires de l'action de l'entreprise soient également ses membres. Le sociétaire dispose à la fois de parts dans le capital de sa coopérative ou mutuelle, et participe aux décisions et orientations de son entreprise.

Ainsi, les apporteurs de capitaux ne sont pas les seuls à disposer du pouvoir de décision au sein des entreprises de l'ESS.

- **Le volontariat** est quant à lui une activité d'intérêt général à plein-temps (au-delà de 24 heures) pendant une certaine durée, qui autorise donc une indemnité.

- **Le bénévolat** consiste en un engagement libre afin de mener une action non salariée en direction d'une organisation ou d'une personne, en dehors du temps professionnel et familial. Dans ce focus nous nous intéresserons au bénévolat réalisé dans le cadre d'une organisation, c'est-à-dire celui que l'on appelle **bénévolat formel**.

Si la majorité des bénévoles exercent leur activité dans le cadre d'une association (90 % des bénévoles), c'est également le cas dans les autres formes de l'ESS telles que les mutuelles, les coopératives et les fondations.<sup>1</sup>

Rappelons que 90 % des 1,5 million d'associations actives ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.<sup>2</sup>

Selon le dernier rapport <sup>3</sup> du chercheur Lionel Prouteau, le volume global du bénévolat dans une organisation (association, fondation, autre) est estimé en France entre 1,32 et 1,46 million d'emplois en équivalent temps plein en 2017. Cela correspond à environ 22 millions de personnes qui donnent de leur temps en tant que bénévoles, soit 33 millions de participations bénévoles (un bénévole peut avoir plusieurs participations dans des organisations distinctes). Cet engagement contribue largement à la vitalité et au modèle économique des entreprises et organisations de l'ESS.

Le bénévolat associatif bénéficiait d'une bonne dynamique ces dernières années. Les travaux de la chercheuse Viviane Tchernonog montrent une augmentation moyenne de la participation bénévole de 6,9 % par an pour l'ensemble des associations entre 2006 et 2011 et **d'une hausse de 4,5 % par an entre 2011 et 2017**.<sup>4</sup>

Toutefois, la crise sanitaire semble avoir freiné cette dynamique. Le nombre total de bénévoles dans une association aurait **diminué de 2 millions entre 2019 et 2022** selon les récentes estimations du cinquième baromètre France Bénévolat.<sup>5</sup>

Le volontariat semble quant à lui poursuivre sur sa dynamique. En particulier l'engagement de service civique créé en 2010. On compte un nombre de volontaires en service civique de l'ordre de 145 000 en 2021 soit **une augmentation de 3,6 % par rapport à 2019**.<sup>6</sup>

**22 millions de bénévoles en France**

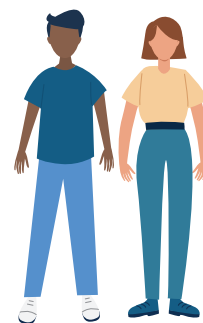


soit **33 millions de participations bénévoles**

soit entre **1,32 et 1,46 million d'équivalents temps plein (ETP)**

**145 000 volontaires**

en service civique en 2021



# LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENGAGEMENT

## LE SOCIÉTARIAT

Les sociétaires peuvent être de plusieurs types : des travailleurs, des usagers, des entreprises (personnes physiques ou morales), des particuliers, voire des collectivités territoriales dans certains types de coopératives.



**35 millions**

de personnes protégées sont **sociétaires** de leurs mutuelles de santé

**12 000 militants** sont élus dans les mutuelles de santé.<sup>7</sup>

**47,2 millions**

de sociétaires et de clients en France et dans les filiales à l'étranger dans les **mutuelles d'assurance**.<sup>8</sup>



**30 millions**

sociétaires dans les **coopératives**<sup>9</sup>

**75 %**

taux de sociétariat salarié médian dans les SCOP (sociétés coopératives et participatives)<sup>10</sup>

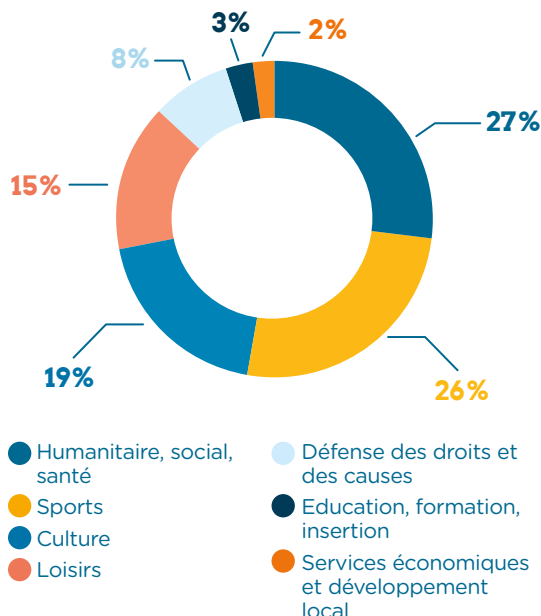


Cela signifie que **plus de 7 salariés de SCOP sur 10** ont pris des parts dans leur société et sont donc **co-propriétaires et co-gérants de leur société**.

## LE BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF

Le nombre de bénévoles dans les associations est évalué à 1,42 million d'équivalents temps plein (ETP).<sup>11</sup>

Volume du bénévolat associatif par secteur d'activité



Source : Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, *Le paysage associatif français*, Dalloz, Coll. Hors-série, 2019.

**28,5 milliards d'€**

estimation de la « **valeur monétaire** » du bénévolat associatif sur la base du SMIC



**1,25 %** du PIB<sup>12</sup>



**113,2 milliards d'€**

ressources totales de l'ensemble des associations<sup>13</sup>

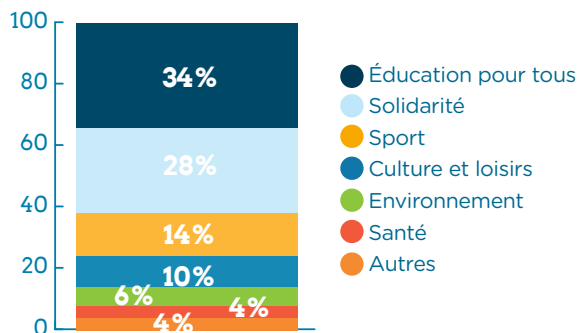
## L'ENGAGEMENT EN SERVICE CIVIQUE

L'engagement de service civique concerne les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

L'Agence du service civique a notamment pour mission de veiller à l'égal accès de tous les citoyens au service civique ainsi que de mettre en place et suivre les conditions permettant d'assurer la mixité sociale des volontaires du service civique.

L'ESS joue un rôle dans l'engagement en service civique étant donné que sur 10 structures accueillant des services civiques, 8 sont des associations.

Part des thématiques de missions de services civiques les plus sollicitées en %



Source : Agence du service civique, *Rapport d'activité 2021*

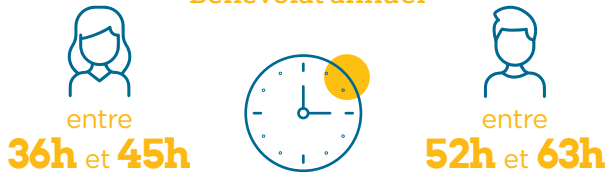
7 • FNMF, Rapport d'activité 2021. / 8 • AAM, Rapport d'activité 2021. / 9 • Coop Fr, Panorama des entreprises coopératives, 2022. / 10 • CG Scop, Rapport d'activité 2017-2021. / 11 • Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, *Le paysage associatif français*, Dalloz, Coll. Hors-série, 2019. / 12 • Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, *Le paysage associatif français*, Dalloz, Coll. Hors-série, 2019. Cela ne signifie aucunement que le bénévolat devrait être "évalué" au SMIC. Cette estimation sert uniquement de base pour apprécier la valeur globale, même basée sur le SMIC, du fait bénévole à l'échelle d'une nation. / 13 • Ibid.

# LE BÉNÉVOLAT EST-IL GENRÉ ?

On constate des spécificités genrées dans l'ensemble de l'engagement bénévole dans une organisation.

En effet, d'après l'étude "Genre et bénévolat femmes et hommes, un même engagement bénévole ?"<sup>14</sup> même s'il y a autant d'hommes et de femmes bénévoles, les engagements sont différenciés :

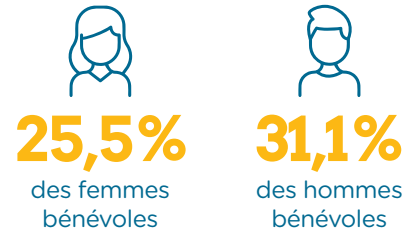
## Bénévolat annuel



le temps global consacré au bénévolat **par les femmes est plus réduit** que celui consacré par les hommes.

De plus, l'étude statistique montre que l'un des facteurs explicatifs du décalage du temps d'engagement bénévole entre femmes et hommes tient à **la présence d'enfants de moins de 3 ans à charge** (impact de la parentalité plus fort chez les femmes). Les femmes ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge sont moins fréquemment bénévoles que celles sans enfant au foyer.

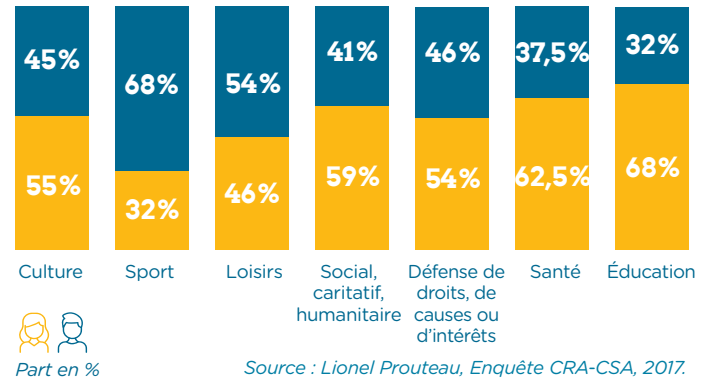
## Adhérent.e.s de leur organisation



Les thématiques d'engagements sont marquées par l'influence de la socialisation différenciée des filles et des garçons

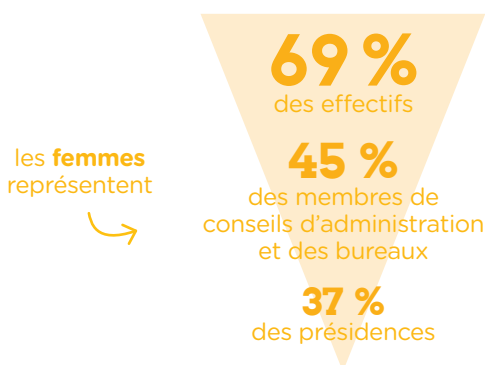


## Répartition des bénévoles par sexe en % en fonction des domaines de l'activité bénévole



Source : Lionel Prouteau, Enquête CRA-CSA, 2017.

En plus de ces spécificités, on observe que le plafond de verre se retrouve aussi dans le bénévolat au niveau des instances dirigeantes, comme le montre une étude réalisée par l'Observatoire national de l'ESS en 2019<sup>15</sup> :



Ce constat d'un phénomène d'un entonnoir genré de la hiérarchie se renforce dans les grandes structures. Dans l'ESS, les femmes représentent 48% des présidences des structures de 4 à 9 salariés, 35% des présidences des structures de 10 à 49 salariés et 18% des présidences des structures de 50 salariés et plus.



En outre, les femmes sont surreprésentées sur les postes organisationnels et les hommes sur les postes plus stratégiques en lien avec le budget. Les femmes administratrices représentent 54% des secrétaires de bureaux contre 38% des trésoriers et trésorrières.



14 • Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique, Observatoire national de l'ESS, "Genre et bénévolat femmes et hommes, un même engagement bénévole ?", 2020. / 15 • Observatoire national de l'ESS, "Egalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance des structures de l'économie sociale et solidaire quel constat et comment agir ?", novembre 2019.

# LES DYNAMIQUES ET ENJEUX DE L'ENGAGEMENT

## LE SERVICE CIVIQUE : UN OUTIL QUI A FAIT SES PREUVES

L'association Unis-Cité, pionnière sur le service civique, a mené avec le cabinet GoodWill-management une étude sur "L'impact économique du service civique" publiée en 2019. Dans la synthèse de cette étude, il est souligné que le service civique apporte aux jeunes de nombreux bénéfices, aussi bien pendant qu'après leur engagement.

On peut citer trois bénéfices :

- **le renforcement de la confiance en soi** (par les responsabilités confiées, la confiance qui leur est faite, les gains en maturité, etc.)
- **le développement de compétences transversales** (autonomie, leadership, persévérance, gestion de projets, etc.)
- **le développement de la conscience citoyenne** (développement de la citoyenneté, de l'ouverture à l'autre, etc.)

Par ces bénéfices, il semble même y avoir une pénurie de missions de services civiques avec en moyenne pour un service civique, trois à quatre demandes. C'est ce que soulignait une section du rapport législatif relatif au "Projet de loi de finances pour 2020 : Sport, jeunesse et vie associative" intitulée "Le service civique : un outil au service de la jeunesse qui a fait ses preuves".



**79 % de taux d'activité** (emploi, études ou formation) pour les jeunes un an après le service civique contre 71 % de taux d'activité pour les jeunes n'ayant pas effectué de service civique.<sup>17</sup>



**Harmonie Mutuelle ESS**, les experts de l'économie sociale et solidaire d'Harmonie Mutuelle, mutuelle fondatrice du Groupe VVY. Forte de l'expérience de plus de 60 ans des équipes Chorum dédiées au développement et à l'accompagnement en Prévoyance Collective des structures de l'ESS, Harmonie Mutuelle ESS a l'ambition d'être l'acteur de référence du secteur de l'ESS. Harmonie Mutuelle ESS protège aujourd'hui plus de 700 000 personnes, soit 1 salarié sur 3 du secteur de l'économie sociale et solidaire et dénombre en outre 24 000 structures adhérentes. De la petite enfance à la fin de vie, Harmonie Mutuelle ESS propose une offre complète de garanties et de services (prévoyance, santé, épargne, retraite...) construite en collaboration entre partenaires sociaux et clients.

[www.harmonie-mutuelle.fr/ess](http://www.harmonie-mutuelle.fr/ess)

## LES ENJEUX DU BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF

On a assisté à une forte augmentation de la participation bénévole associative de 4,5 % par an en moyenne entre 2011 et 2017.<sup>18</sup> Les associations sans salarié représentent 85 % du nombre des participations bénévoles et 72 % du volume total de travail bénévole dans le secteur associatif en 2017.<sup>19</sup>

Ce dynamisme a peut-être contribué à faire baisser les tensions qui existent en matière de recherche de bénévoles.

En effet, les associations rencontrent des difficultés pour trouver des dirigeants bénévoles et conserver des bénévoles ayant les qualifications nécessaires. C'est le cas, en particulier, des associations employeuses qui sont pour les trois quarts d'entre elles soumises à cette double pression.

La forte croissance du nombre de participations s'explique notamment **par une transformation du bénévolat classique vers un bénévolat plus ponctuel**. Les bénévoles participent moins régulièrement au fonctionnement de l'association mais sont plus attentifs à contrôler et à diversifier leur parcours de bénévole.

Cet enjeu semble devenir prégnant avec la pandémie comme le relevait le cinquième baromètre France Bénévolat. Avec l'essor du "bénévolat direct"<sup>20</sup>, **la question est alors de trouver un équilibre entre cette envie de plus de souplesse et la nécessaire permanence des organisations** qui structurent le bénévolat.

Pour répondre à ce défi, des fédérations associatives proposent différents guides et outils, citons par exemple : « Un nouvel élan pour le bénévolat » de France Bénévolat<sup>21</sup> ou encore « L'engagement à portée de tous ! - Petit manuel de l'engagement » du Réseau National des Maisons des Associations.<sup>22</sup>

16 • Agence du service civique, Rapport d'activité 2021. / 17 • Unis-Cité, GoodWill-management, "L'impact économique du service civique", 2019. / 18 • Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, Le paysage associatif français, Dalloz, Coll. Hors-série, 2019. / 19 • Ibid. / 20 • Bénévolat direct : bénévolat auprès d'une ou plusieurs personnes, en dehors du cadre familial et sans passer par une association ou un autre type d'organisation. / 21 • [www.associatheque.fr/fr/avis-expert-nouvel-elan-pour-le-benevolat.html](http://www.associatheque.fr/fr/avis-expert-nouvel-elan-pour-le-benevolat.html) / 22 • [www.rnma.fr/ressources/le-petit-manuel-de-l-engagement-l-engagement-a-portee-de-tous](http://www.rnma.fr/ressources/le-petit-manuel-de-l-engagement-l-engagement-a-portee-de-tous)



**L'Observatoire national de l'ESS et ESS France** : ESS France est l'organisation qui porte la voix de référence de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie

sociale et solidaire ainsi que les chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités. Le réseau des observatoires de l'économie sociale et solidaire est un dispositif de mesure et de suivi de l'ESS en France et dans les régions. Le réseau s'organise autour de l'Observatoire national de l'ESS (ONESS), porté par ESS France et des Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS) animés par les CRESS.

[www.ess-france.org](http://www.ess-france.org)